

L'ECOLE

Les enfants de Montagnieu sont accueillis à l'école située dans le hameau des Granges.

Un service de transport gratuit est assuré à 8 h 30 / 11 h 30 / 13 h 30 / 16 h 30

L'école dispose de 4 classes, des classes de maternelles (petite section, moyenne section et grande section), aux classes élémentaires (du CP au CM2).

Les classes sont équipées d'ordinateurs, d'une bibliothèque, de vidéos projecteurs.

Les enfants de maternelle bénéficient d'une salle de motricité équipée ainsi que d'une salle de repos pour les enfants de petites et moyennes sections.

L'extérieur est composé d'une grande cour équipée de cage de foot, de paniers de baskets.

Des vélos, des draisienne sont à disposition des enfants de maternelle ainsi que des ballons, cerceaux et bien d'autres jeux.

Inscriptions scolaire

Les inscriptions se font directement à la mairie, se munir d'un justificatif de domicile et du livret de famille.

La mairie délivrera un certificat d'inscription aux parents qui prendront rendez-vous auprès de la directrice de l'école. Ils se rendront alors au rendez-vous munis de ce certificat ainsi que du carnet de vaccination de l'enfant.



PERISCOLAIRE

Le matin :

Le parent ou la personne dûment habilitée doit accompagner l'enfant jusqu'à l'intérieur de la structure périscolaire de Serrières de Briord et signer sur la tablette tactile. Les enfants arrivant entre 7 H et 7 H 30 peuvent prendre leur petit déjeuner fourni par les parents (possibilité de chauffer et de conserver au frais).

A 8 H 15, les enfants sont acheminés vers l'école de Montagnieu en minibus.

Le soir :

A 16 h 30, les enfants sont pris en charge dans l'enceinte de l'école, puis amenés jusqu'à la structure périscolaire par le chauffeur de bus. L'enfant doit être récupéré obligatoirement sur le lieu d'accueil. Les parents ou la personne habilitée signent sur la tablette tactile à leur arrivée.

Les goûters de fin d'après-midi sont fournis par les parents.

*Pour une bonne organisation des transports les enseignants, le chauffeur et les animatrices doivent savoir quels sont les enfants inscrits à l'avance. Le nombre de places du minibus fixe la capacité d'accueil, elle est de 16 places (2 navettes de 8 places possible). **Le transport est gratuit.***

La priorité est donnée aux inscriptions :

- enfants dont les parents travaillent*
- enfants inscrits de manière régulière (ex : tous les lundis soir)*
- ordre d'arrivée des inscriptions*

Tout enfant non inscrit à l'avance n'est pas admis.

Si vous ne prévenez pas la structure d'une absence, une heure de garde est facturée.

CANTINE

Les enfants domiciliés sur la commune de Montagnieu sont transportés pour le déjeuner dans la commune avoisinante de Serrières de Briord.

Pour toute inscription, contacter la Mairie de Serrières de Briord (Tél. 04 74 36 70 04) qui vous donnera tous les renseignements pour avoir accès au logiciel « ROPACH Cantine ».



ASSISTANTES MATERNELLES

Une liste des assistantes maternelles est consultable en mairie.